

## Un chômage, pour quoi faire ?

Une politique de modernisation, d'entretien et de remplacement préventif des organes des écluses est mise en œuvre sur le canal Saint-Denis. Elle conduit à assurer la fiabilité des ouvrages et donc la permanence d'exploitation. Outre l'entretien régulier des installations, des travaux de plus grande ampleur sont nécessaires, c'est l'objectif du chômage, réalisé tous les 8 à 10 ans.



Batardeau amont, grand sas de la première écluse

Après concertation avec les usagers et avis de la Commission nationale des chômages, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable a agréé la proposition de période du chômage, du 29 septembre au 7 décembre 2008, durant laquelle les travaux seront réalisés.

Pendant cette période, la navigation sera totalement arrêtée sur le canal Saint-Denis et reportée sur le canal Saint-Martin.

## Les travaux

Une dizaine d'entreprises vont conjuguer leurs efforts pendant plus de deux mois, en liaison avec le personnel des Canaux, soit environ 70 personnes simultanément, afin de réaliser dans les délais impartis un très important programme de travaux :

- nettoyage et consolidation des maçonneries des galeries et des sas d'écluses  
Entreprise DODIN (mandataire du groupement d'entreprises) ;

### Travaux dans le grand sas de la première écluse



l'ensemble des flexibles hydrauliques. Tous ces équipements fonctionneront désormais à l'huile biodégradable ;

Entreprise HYDRAFLEX

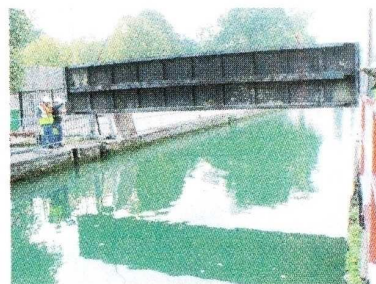
- travaux subaquatiques pour l'inspection et le nettoyage préalable des rainures à batardeaux et pour faciliter la pose des batardeaux

Entreprise CTS

- démontage et remise en état de 28 portes d'écluse et leurs équipements, de l'ensemble des vannes de remplissage et de vidange, 10 nouvelles vannes seront mises en place.

Entreprises AXEAU

- mises en place de 90 vérins de vannes ou de portes ;
- démontage et remplacement des centrales hydrauliques et des unités de distribution, le changement de



Mise en place des batardeaux à l'amont du grand sas

## Halte à l'eau

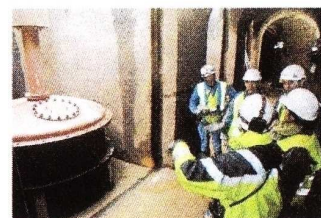
Pour réaliser la mise à sec des écluses, et effectuer les réparations sur les portes, il est nécessaire de poser une barrière étanche. Pour ce faire, de grandes plaques d'acier profilées, des batardeaux, sont glissés dans des rainures à l'amont et à l'aval. L'opération nécessite des moyens techniques très importants. Une grue est assistée de plongeurs-scaphandriers qui guident la manœuvre.



Sébastien Vérin, scaphandrier chez CTS



Découpe des axes de la porte aval du petit sas (1<sup>ère</sup> écluse)



Dans la galerie de remplissage, une vanne cloche